**Buts / Objectifs**

1. **Buts généraux**

**Selon les statuts**

L’association a pour but de favoriser le vivre-ensemble à Echallens à travers un projet de permaculture. Elle est politiquement neutre, confessionnellement indépendante et d’une durée indéterminée.

Pour atteindre son but, l’association développe notamment :

* Des jardins collectifs, cultivés au minimum selon les principes de l’agriculture biologique.
* L’expérimentation de différentes méthodes naturelles de culture.
* Des rencontres, conférences et formations sur des sujets liés à la permaculture.
* La fabrication et la vente de différents produits alimentaires et non alimentaires.

1. **Se faire du bien**

* Prendre soin de notre corps, de notre esprit et de notre cœur par une activité au contact de la nature.
* Offrir des aliments de qualité.
* Redécouvrir la générosité de la nature, nous reconnecter à celle-ci.
* Soigner l’aspect esthétique du lieu pour le plaisir des yeux des usagers et des passants.

1. **Apprendre de la nature**

* Nous enrichir de nos observations/connaissances en matière de jardinage.
* Aller du simple au complexe, par exemple cultiver d’abord des plantes faciles, puis, au fil du temps, introduire en plus des plantes plus délicates à faire pousser.
* Approfondir la conscience de notre place dans la Création en observant la nature.

**c) Vivre ensemble**

* Permettre aux personnes d’ici et d’ailleurs de se rencontrer, de partager, en réalisant une œuvre commune.
* Apprendre des techniques nouvelles d’agriculture et développer notre créativité.
* Vivre le « Viens et Va » qui nous tient à cœur.

1. **Objectifs**
2. **Transformer l’espace**

* Réaliser le design de la parcelle 1184 durant l’été 2021 et démarrer la mise en place du projet dès l’automne de la même année.
* D’ici à l’automne 2024, mettre en place l’espace de la parcelle selon le design réalisé et les priorités repérées et définies.
* Favoriser la bio-diversité par l’aménagement de divers éléments.
* Offrir à des enseignants de la région la possibilité de concrétiser des projets de jardinage avec leurs élèves.
* Réaliser des aménagements caractéristiques de la afin de faire de cet espace un lieu de référence.
* Dès 2021, proposer 1-2 journées de chantier participatifs pour la mise en place des éléments sur le terrain. Plus tard, d’autres ateliers seront proposés.

1. **Avoir une production**

* Produire des légumes-fruits-plantes médicinales/aromatiques pour les membres de l’association et organiser leur répartition.
* Prévoir et organiser aussi la distribution pour les surplus espérés.
* D’ici 2024, produire des oeufs pour les membres qui le souhaitent.
* Réaliser et distribuer différents produits alimentaires et non alimentaires.